



Inscription ATELIERS CUISINE été 2021  
13-15 ans 13h À 16h 4 jours semaine

*Bien écrire par ordinateur ou en lettres détachées lisibles svp*

### INFORMATIONS SUR LE JEUNE INSCRIT

Nom du jeune : \_\_\_\_\_ Prénom du jeune : \_\_\_\_\_  
Date de naissance: \_\_\_\_\_ Niveau scolaire actuel : \_\_\_\_\_  
Carte d'assurance maladie : \_\_\_\_\_ Date d'expiration de la carte : \_\_\_\_\_  
Allergies : \_\_\_\_\_ Autres problèmes médicaux : \_\_\_\_\_  
Médicaments à prendre : \_\_\_\_\_

### CONTACTS

Nom du père: \_\_\_\_\_ Prénom du père : \_\_\_\_\_  
Adresse civique : \_\_\_\_\_  
Numéro de cellulaire : \_\_\_\_\_ Adresse courriel: \_\_\_\_\_  
  
Nom de la mère : \_\_\_\_\_ Prénom de la mère : \_\_\_\_\_  
Adresse civique : \_\_\_\_\_  
Numéro de cellulaire: \_\_\_\_\_ Adresse courriel: \_\_\_\_\_  
  
Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_  
Numéro de cellulaire : \_\_\_\_\_ Autre : \_\_\_\_\_

### IMPÔT

Si vous désirez obtenir un reçu d'impôt, encerclez UN des parents plus haut et inscrivez son numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_. Si ces informations ne sont pas incrites, AUCUN reçu ne sera produit.

### Encerclez la semaine (4 jours) à laquelle vous désirez inscrire votre jeune :

- Semaine 1 Du lundi 21 juin au jeudi 24 juin
- Semaine 2 Du lundi 28 juin au jeudi 1 juillet
- Semaine 3 Du lundi 5 juillet au jeudi 8 juillet
- Semaine 4 Du lundi 12 juillet au jeudi 15 juillet
- Semaine 5 Du lundi 19 juillet au jeudi 22 juillet
- Semaine 6 Du lundi 2 août au jeudi 5 août
- Semaine 7 Du lundi 9 août au jeudi 12 août
- Semaine 8 Du lundi 16 août au jeudi 19 août

### TARIF

Pour une semaine **160 \$ + taxes = 183.96** Le paiement peut se faire par la poste, virement bancaire, téléphone ou sur place. L'inscription de votre jeune ne sera pas officiellement faite tant que nous n'aurons pas en possession ce présent document.

**Mode de paiement choisi :** Espèces Interac Visa Mastercard Chèque

Aucun remboursement ne sera accordé, quel que soit le motif de l'absence de l'atelier. . Sauf si le gouvernement l'interdit. Robin des Bois se réserve le droit de mettre fin à l'inscription d'un enfant qui persiste à nuire au bon fonctionnement du camp, et ce, sans remboursement.

### AUTORISATIONS :

- J'autorise Robin des Bois à photographier et filmer mon jeune dans le cadre des activités de l'atelier. Les photos et films pourraient être utilisés à des fins de promotion, notamment sur le site Internet.
- Je m'engage à prévenir le Robin des Bois de tout changement concernant l'état de santé et les informations médicales de mon jeune.
- J'autorise le responsable de cuisine dans le cas où une intervention d'urgence s'impose.

## INFORMATIONS pour les parents

À des fins d'hygiène et de sécurité, veuillez s'il-vous-plaît respecter les recommandations suivantes :

- Les jeunes devront porter des vêtements propres et confortables. Bien que les jeunes porteront des tabliers de protection, il se peut que les vêtements soient tachés. Nous vous recommandons donc de choisir des vêtements que vous pourrez laver facilement.
- Les jeunes aux cheveux longs devront les attacher.
- Les jeunes doivent avoir des ongles courts, et si possible sans vernis.
- Le port de bagues et de bracelets est prohibé ; le port d'autres bijoux est fortement déconseillé.
- Les jeunes devront porter des chaussures fermées pour la cuisine (pas de Crocs, ballerines ou sandales). Veuillez prendre note que tout jeune qui n'aura pas de chaussures fermées se verra refuser l'accès à la cuisine pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

## QUOI APPORTER TOUS les jours :

- Carte d'assurance-maladie ;
- Médicaments, au besoin (EpiPen, Advil, Tylenol, etc.).

\*Les téléphones cellulaires sont autorisés pour les cas d'urgence seulement ; aucun jeu vidéo ou médias sociaux ne sera toléré.

## CODE DE VIE

Le Code de vie a pour but de promouvoir un comportement respectueux des valeurs du Robin des Bois durant l'atelier. Nous demandons à chaque jeune, ainsi qu'à son responsable de le signer.

Tout manquement au Code de Vie durant le camp pourra entraîner l'exclusion définitive de l'atelier.

### Le respect de soi

- Porter des vêtements décents et adaptés à l'atelier.
- Porter l'équipement de protection approprié.
- Éviter de posséder et de consommer du tabac, de la drogue et de l'alcool.

### Le respect des autres

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le Robin des Bois (enfants, parents, animateurs, bénévoles, employé(e)s, client(e)s...).
- Ne pas voler, briser ou endommager le matériel d'autrui.
- Établir une communication respectueuse et honnête.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité.
- Tenir compte des interventions des animateurs et agir en conséquence.

### Le respect de l'environnement

- Ne pas voler, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

### Prévention de la violence

- Ne pas participer ou encourager toute forme de violence (physique, verbale ou psychologique).
- Ne pas participer ou encourager toute forme d'intimidation (physique, verbale ou psychologique).
- Ne pas poser de geste ou tenir des propos à connotation sexuelle, ou encourager quelqu'un à poser un tel geste ou tenir de tels propos.

En signant ce **Code de Vie**, je certifie avoir compris et accepté chaque point et je m'engage à le respecter le toute la durée du camp.

Signature du jeune : \_\_\_\_\_ Signature du responsable : \_\_\_\_\_  
Nom de jeune: \_\_\_\_\_ Nom du responsable : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

4653 boul St-Laurent, Montréal • (514) 288-1010 • resto@robindesbois.ca

**ROBIN  
DES  
BOIS**